



Facteurs déterminants de la migration et processus de prise de décision d'Africains de l'Ouest et du Centre en mouvement : une analyse quantitative des facteurs contribuant au départ

MMC Rapport, juin 2021



Projet financé par l'Union européenne



Dans le cadre du Programme de Soutien au Dialogue Afrique-UE sur la Migration et la Mobilité (MMD)

Projet mis en œuvre par l'ICMPD



Front cover photo credit:

© UNHCR / Maria Grazia Pellegrino.

Jo, un Ghanéen de 20 ans, était l'un des 209 Africains sauvés de deux bateaux en perdition alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée de la Libye vers l'Europe. Vingt-deux personnes sont mortes, mais Jo a aidé à sauver cinq autres passagères. "Je ne pouvais pas les laisser seules", a-t-il déclaré.

Remerciements

Auteur : Jessamy Garver-Affeldt.

Révisé par : Ayla Bonfiglio, Roberto Forin, Bram Frouws.

Remerciements particuliers : Francesco Teo Ficarelli pour l'analyse des données 4Mi et les équipes 4Mi au Burkina Faso, en Libye, au Mali, au Niger, au Soudan et en Tunisie pour la mise en œuvre de 4Mi. Le Secrétariat du Processus de Rabat (financé par l'UE et mis en œuvre par l'ICMPD).

Mise en page et conception : Simon Pegler.

Citation suggérée : Centre des migrations mixtes (2021) *Facteurs déterminants de la migration et processus de prise de décision d'Africains de l'Ouest et du Centre en mouvement : une analyse quantitative des facteurs contribuant au départ*. Disponible sur : www.mixedmigration.org

Le Centre des migrations mixtes (MMC) est un réseau mondial composé de six centres régionaux (Asie, Afrique de l'Est et Yémen, Europe, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Amérique latine et Caraïbes) et d'une unité centrale à Genève. Le MMC est une source majeure de données, de recherches, d'analyses et d'expertise indépendantes et de haute qualité sur la migration mixte. Le MMC a pour objectif d'améliorer la compréhension de la migration mixte, d'avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales, d'informer des réponses de protection reposant sur des données probantes pour les personnes en déplacement et de stimuler la réflexion dans les débats publics et politiques sur la migration mixte. Le MMC met l'accent sur les droits de l'homme et la protection de toutes les personnes en déplacement.

Le MMC fait partie du Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et est dirigée par celui-ci. Alors que son lien institutionnel avec le DRC garantit que le travail du MMC est ancré dans la réalité opérationnelle, il agit comme une source indépendante de données, de recherche, d'analyse et de développement de politiques sur la migration mixte pour les décideurs politiques, les praticiens, les journalistes et le secteur humanitaire au sens large. Les informations et les points de vue exposés dans ce rapport sont ceux du Mixed Migration Centre et ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle du Conseil danois pour les réfugiés ou de tout autre donateur soutenant le travail du MMC ou ce rapport. La responsabilité du contenu de ce rapport incombe entièrement au MMC.

Ce rapport a été préparé pour le Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat) et le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) dans le cadre du partenariat entre le MMC et le ICMPD pour favoriser des politiques et des programmes de migration efficaces et durables. Il a été financé par l'UE dans le cadre du projet « Soutien au Dialogue Afrique-UE sur la migration et la mobilité (MMD) ».

Pour plus d'informations sur MMC, visitez notre site web : www.mixedmigration.org



Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par l'ICMPD



Table des matières

Remerciements	3
Liste des figure	4
A propos de ce rapport	5
Introduction	5
Principales conclusions	6
Méthodologie	7
4Mi - Une initiative mondiale de collecte de données	7
Cadrer l'analyse : pourquoi les gens migrent-ils ?	8
Analyse des données 4Mi : facteurs déterminants, influenceurs et alternatives	10
Facteurs determinants	10
Facteurs politiques et sociaux	12
Influenceurs	14
Alternatives	16
Conclusion et principaux résultats	18

Liste des figures

Figure 1 : Pour quelles raisons avez-vous quitté votre pays de départ ?	10
Figure 2 : Les questions environnementales ont-elles été un facteur dans votre décision de quitter votre pays de départ ?	12
Figure 3 : Le coronavirus a-t-il été un facteur dans votre décision de quitter votre pays d'origine ?	13
Figure 4 : Quelles ont été les principales influences sur votre décision d'émigrer ?	14
Figure 5 : Pensez-vous qu'il y a des choses que vous pourriez faire qui pourraient répondre aux raisons de votre départ ?	15
Figure 6 : Qu'avez-vous fait pour essayer d'adresser les raisons de votre départ ?	16

A propos de ce rapport

Ce rapport est le deuxième d'une série de quatre documents que le Centre des migrations mixtes (MMC) publiera en 2021 dans le cadre d'une collaboration avec le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) et le Processus de Rabat. Ce travail s'inscrit dans l'objectif stratégique du MMC de contribuer à des politiques et des débats sur la migration fondés sur des données probantes et mieux informés.

Introduction

Le Processus de Rabat (Dialogue euro-africain sur la migration et le développement) a été fondé en 2006 en tant que « plate-forme de dialogue pour les autorités nationales des pays d'origine, de transit et de destination le long des routes migratoires d'Afrique de l'ouest et centrale »¹ Son cadre stratégique actuel est le Plan d'action de Marrakech 2018-2020, qui, entre autres points d'action, comprend ce qui suit : " Analyser les causes profondes (de la migration) et formuler des recommandations pratiques (...) dans le but d'améliorer la prise en compte de ces questions dans l'élaboration des politiques."²

Pour soutenir cet objectif, en octobre 2018, le Processus de Rabat a organisé une réunion thématique sur les causes profondes de la migration irrégulière intitulée « Vers une compréhension et des réponses communes ». Les coprésidents, la France et le Sénégal, ont rassemblé les conclusions de la réunion dans un document final, qui reconnaît que « les migrations ne sont pas le fait d'un seul déterminant. Il convient de considérer le migrant comme un individu autonome, mu par des motivations complexes. », Le document final a également souligné la nécessité d'adopter « une approche centrée sur le migrant, sur la parole individuelle ou collective des acteurs, ainsi que sur leur réflexion dans la construction - ou pas - du projet puis du parcours migratoire. »³

Selon une étude « d'état de l'art » réalisée pour l'ICMPD dans le cadre du Processus de Rabat, la recherche sur les soi-disant « causes profondes » de la migration est souvent basée sur une notion fonctionnaliste de la migration qui considère que l'inégalité dans la distribution des biens est à l'origine des mouvements transfrontaliers. De telles conceptions conduisent généralement à l'idée que si l'on s'attaque à ces causes profondes - ce qui, ces dernières années, a été abordé principalement par le biais de programmes de développement - il est possible

de réduire la demande de migration.⁴ Les résultats de la réunion thématique du Processus de Rabat ont montré que l'on reconnaissait la nécessité d'examiner les raisons de la migration d'une manière plus globale et holistique, en s'écartant de l'approche plus fonctionnaliste.

Basé sur 2083 enquêtes réalisées auprès de réfugiés et de migrants en Afrique de l'Ouest et du Nord dans le cadre du projet 4Mi du Centre des Migrations Mixtes, ce document cherche à contribuer à la base empirique d'une telle approche holistique centrée sur le migrant en examinant une variété d'éléments qui entrent en ligne de compte dans la prise de décision en matière de migration. Il le fait en revisitant les débats récents sur la prise de décision en matière de migration, y compris par le biais du travail de l'ICMPD dans le contexte du Processus de Rabat, et poursuit avec une analyse des données quantitatives de 4Mi examinant 1) les raisons pour lesquelles les personnes ont quitté leur pays de départ ; 2) les influences sur leur décision de migrer et 3) les perceptions des alternatives possibles à la migration.

1 Processus de Rabat (2021) [À propos de : Le processus de Rabat](#)

2 Processus de Rabat (2018a) [Déclaration politique et plan d'action de Marrakech](#).

3 Processus de Rabat (2018b) [Vers une compréhension et des solutions communes : Conclusions des coprésidents de la réunion thématique sur les causes profondes de la migration irrégulière](#)

4 [État de l'art : Les causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Processus de Rabat](#). Bacon, L. & Robin, N. (2018) Centre international pour le développement des politiques migratoires).

Principales conclusions



Les motivations qui sous-tendent la décision de migrer sont complexes et multiples et doivent être examinées de manière globale. Il faut pour cela prendre en considération les conditions rencontrées dans le lieu d'origine, les normes et aspirations socioculturelles de chacun, ainsi que la perception des alternatives à la migration.



Les considérations économiques sont fréquemment un facteur dans les décisions de migrer, mais rarement de manière isolée. Elles vont souvent de pair avec d'autres facteurs. En outre, les facteurs économiques ont eux-mêmes de multiples facettes, et leur diversité ne doit pas être négligée.



Si les facteurs environnementaux et climatiques ont tendance à être occultés par d'autres facteurs déterminants de la migration, ils n'en constituent pas moins un important « multiplicateur de stress » (ou quelque chose qui exacerbe d'autres défis) contribuant aux mouvements.



Si certaines tendances - comme l'importance des facteurs économiques - se vérifient dans toutes les régions et pour tous les sexes, il existe également des éléments de diversité notables.

Méthodologie

Cette analyse est basée sur 2083 enquêtes (37% de femmes, 63% d'hommes) réalisées de février à avril 2021 auprès de personnes en mouvement à travers le Burkina Faso, la Libye, le Mali, le Niger et la Tunisie dans le cadre de l'initiative du Mécanisme de suivi des migrations mixtes du Centre des migrations mixtes (4Mi). Exceptionnellement, un petit nombre d'entretiens avec des Africains de l'Ouest et du Centre au Soudan a également été inclus dans l'analyse afin de mieux cerner les raisons du départ des personnes en déplacement le long de la route de la Méditerranée centrale. L'âge des répondants allait de 18 à 51 ans, avec une moyenne d'âge de 29 ans. Etant donné que notre analyse porte sur les motivations et les décisions prises avant le départ, les données ont été ventilées par région et occasionnellement par pays de nationalité, avec la répartition régionale suivante :

Afrique Centrale (n=319, 202 hommes et 117 femmes) : Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, République Démocratique du Congo, Gabon, République du Congo.

Afrique de l'Ouest (n=1 764, 1 116 hommes et 648 femmes) : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

4Mi utilise un échantillonnage raisonné et en « boule de neige »⁵ pour cibler les réfugiés et les migrants voyageant le long des routes migratoires mixtes, et n'est pas censé être représentatif du volume global ou des caractéristiques des populations de réfugiés et de migrants dans ces pays et le long des routes de la Méditerranée centrale et occidentale. Les résultats doivent donc être traités avec prudence.⁶

4Mi - Une initiative mondiale de collecte de données

L'initiative du mécanisme de surveillance des migrations mixtes (4Mi) offre un système quantitatif régulier et standardisé de collecte de données primaires comparables au niveau mondial sur les flux migratoires mixtes.

Depuis ses débuts en 2014 en Afrique de l'Est, 4Mi a mené plus de 75 000 entretiens avec des réfugiés et des migrants en mouvement, devenant ainsi le plus grand mécanisme de collecte de données approfondies sur la migration à l'échelle mondiale, opérationnel dans 15 à 20 pays avec un réseau d'environ 120 moniteurs en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique latine.

Les observateurs de terrain de 4Mi situés le long des itinéraires fréquemment utilisés et dans les principales plaques tournantes migratoires mènent des entretiens en face à face avec les réfugiés et les migrants de manière continue.

5 Les répondants potentiels à l'enquête sont sélectionnés à des endroits clés en fonction d'une série de critères. Les répondants sélectionnés renvoient souvent d'autres personnes qui répondent également aux critères.

6 Pour plus d'informations, voir [4Mi FAQ](#).

Cadrer l'analyse : pourquoi les gens migrent-ils ?

Cette section cherche à revisiter brièvement les débats récents sur la prise de décision en matière de migration, notamment à travers les travaux antérieurs du MMC sur les facteurs déterminants⁷ et les travaux du Secrétariat du Processus de Rabat (mis en œuvre par le ICMPD et financé par l'UE).⁸ Elle se concentre sur les aspirations migratoires, les soi-disant « causes profondes » des migrations, les facteurs déterminants et les motivations mixtes, et synthétise chacun de ces sujets à tour de rôle.

Aspirations

Les « aspirations migratoires » sont devenues un outil conceptuel couramment utilisé pour tenter de comprendre ce qui pousse les gens à migrer, et elles sont fondées sur la compréhension qu'a un individu de la société et de l'environnement dans lesquels il se trouve et sur son interaction avec ceux-ci. En termes simples, les aspirations peuvent être considérées comme « la conviction que partir serait mieux que rester ».⁹ Mettre l'accent sur les aspirations, et les capacités qui permettent de les réaliser, signifie s'éloigner du rationalisme économique qui avait sous-tendu de nombreuses théories fonctionnalistes de la migration, par exemple le paradigme « push-pull » (modèles d'attraction et de répulsion), et comprendre que les attitudes d'une personne à l'égard de la migration sont façonnées par son contexte social. Selon Carling et Collins, « cela signifie reconnaître que même les récits économiques du mouvement sont socialement construits... »¹⁰.

Ce point est illustré par une étude qualitative réalisée par le ICMPD, en sa qualité de Secrétariat du Processus de Rabat. Elle souligne l'importance des facteurs sociaux pour comprendre la complexité de la prise de décision en matière de migration. Selon l'étude :

« L'émigration est donc le résultat d'éléments cumulés ; nous ne pouvons plus comprendre la décision d'émigrer avec nos critères habituels. Il faut analyser le processus autrement. Les critères économiques et politiques seuls sont insuffisants ; les relations de parenté et de voisinage sont devenues une entrée féconde pour étudier les causes de l'émigration » .

Cette conclusion est fondée sur une analyse du discours des discussions de groupe avec des migrants sénégalais et leurs familles au Sénégal et en Italie. L'analyse a révélé que le terme « famille » est apparu le plus fréquemment (240 fois) dans les discussions - encore plus que le terme « argent », qui, avec le terme « enfant », était le deuxième plus fréquent (165 fois chacun). Cette analyse a mis en évidence la manière dont les impératifs économiques étaient inextricablement liés aux besoins et aux pressions de la famille - tant explicites qu'implicites.¹¹

Causes profondes

Le désir de comprendre pourquoi les gens migrent a des implications importantes en termes de politique et de programmation, et il a souvent été derrière les efforts visant à empêcher les gens de se déplacer, ou, de manière plus positive, à augmenter la capacité des gens à rester sur place. L'approche des « causes profondes » a occupé une place importante dans les dialogues et processus politiques, tels que le Processus de Rabat.¹² Elle est née de l'idée de répondre aux situations de migration forcée d'une manière plus holistique, en abordant les conflits et d'autres facteurs structurels qui sont souvent négligés mais qui alimentent, pourtant, les cycles de déplacement chronique. Plus récemment, cependant, cette approche a été illustrée par le « Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique » destiné à stabiliser et à traiter les causes profondes de la migration irrégulière et du

7 Frouws, B. & Horwood, C. (2019) [Drivers revisited. Why people migrate](#) MMC.

8 Robin, N. (2019) Publication : "[Immobilité sociale versus mobilité sociale | Les causes profondes de l'émigration internationale](#)" (ICMPD) ; Bacon, L. & Robin, N. op. cit.

9 Carling, J. & Collins, F. (2018) [Aspiration, desire and drivers of migration](#) Journal of Ethnic and Migration Studies, 44:6, 909-926.

10 Ibid.

11 Robin, N. op. cit.

12 Carling, J. & Collins, F. op. cit.

déplacement en Afrique, et a été associée à l'idée que « la migration peut être endiguée en réduisant la pauvreté et en créant des emplois ». ¹³

L'"état de l'art" sur les causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Processus de Rabat a noté une tendance des analyses des institutions européennes et internationales à se concentrer sur un déséquilibre entre les pays d'origine et les pays d'accueil, ce qui implique que l'aide au développement peut surmonter et supprimer le désir de migrer.¹⁴ Cela renvoie à l'idée de modèles fonctionnalistes d'attraction et de répulsion qui considèrent la migration comme un phénomène d'inégalité entre les pays, sans tenir compte des processus sociaux. Il a également été avancé que¹⁵, parmi d'autres préoccupations, l'approche des « causes profondes » (lorsqu'elle est appliquée à la migration plutôt qu'au déplacement forcé) conduit à se concentrer exclusivement sur les raisons pour lesquelles les gens partent, mais ignore les aspirations et les raisons pour lesquelles les gens désirent atteindre une certaine destination. L'approche néglige aussi les causes profondes de nature géopolitique ; et déplace le financement du développement vers les pays « pertinents pour la migration ». ¹⁶

L'idée que les facteurs structurels ne sont pas toujours faciles à distinguer va de pair avec la compréhension du fait qu'il existe généralement une multitude de raisons et de considérations qui influencent une décision de migrer. Pourtant, on néglige trop souvent le rôle des aspirations et chevauchement fréquente des facteurs contextuels, et la migration est décrite en termes noirs et blancs, comme la fuite d'un conflit ou la recherche d'un moyen de sortir de la pauvreté.¹⁹ Cependant, les premiers travaux sur la « montée en puissance » de la migration mixte ont souligné l'importance des motivations mixtes, reconnaissant les multiples facteurs en jeu dans la prise de décision concernant les départs, le transit et l'arrivée à une destination particulière. ²⁰

Une évolution vers des facteurs déterminants et des motivations mixtes

Le rapport de la réunion thématique du Processus de Rabat sur les causes profondes de la migration irrégulière reconnaît qu'il n'existe aucune définition officielle internationalement reconnue du terme causes profondes. Il est parfois utilisé de manière interchangeable avec d'autres termes, tels que « facteurs déterminants de la migration¹⁷ Si les « causes profondes » et les « facteurs déterminants » peuvent tous deux être considérés comme des causes structurelles qui sous-tendent une décision de migrer, le concept de facteurs déterminants cherche à s'éloigner de l'idée que des causes distinctes et singulières - par exemple le changement environnemental - entraînent l'effet correspondant de la migration. Au contraire, le passage des causes aux "facteurs déterminants permet des analyses plus adaptées aux dynamiques complexes, multiples et mixtes, qui façonnent la migration. ¹⁸

13 Carling, J. & Talleraas, C. (2016) [Root causes and drivers of migration Implications for humanitarian efforts and development cooperation](#) Peace Research Institute Oslo (PRIO).

14 Bacon, L. & Robin, N. op. cit.

15 de Haas, H. (2021) [A theory of migration : the aspirations-capabilities framework](#) Comparative Migration Studies 9, Article No. 8.

16 Frouws, B. (2020) [Op-Ed : Mistaken metaphor : the 'root causes' approach to migration is both dishonest and ineffective](#) MMC.

17 Processus de Rabat (2018c) [Vers une compréhension et des solutions communes : Rapport de la réunion thématique sur les causes profondes de la migration irrégulière](#).

18 Carling, J. & Collins, F. op. cit.

19 Frouws, B. & Horwood, C. op. cit.

20 Van Hear, N., Brubaker, R. & Bessa, T. (2009) [Managing mobility for human development : the growing salience of mixed migration](#) Human Development Research Paper (HDRP) Series, Vol. 20, No. 2009.

Analyse des données 4Mi : facteurs déterminants, influenceurs et alternatives

Le présent document constitue un complément quantitatif à deux études qualitatives sur les « causes profondes de la migration irrégulière » réalisées dans le cadre du Processus de Rabat ²¹. Ces études ont mis en évidence la multiplicité des facteurs qui peuvent influencer une décision de migrer et la nécessité correspondante d'envisager la prise de décision en matière de migration de manière holistique, notamment en tenant compte du contexte social du migrant. Ils ont également souligné la nécessité d'adopter une approche centrée sur le migrant pour aborder ces questions, en tenant compte de l'action des migrants face à leurs conditions contextuelles.

Cette analyse s'appuie sur la collecte de données quantitatives 4Mi menée par le MMC au Burkina Faso, en Libye, au Mali, au Niger, au Soudan et en Tunisie de février à avril 2021. Elle est basée sur 2 083 entretiens avec des réfugiés et des migrants originaires de toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre et qui ont été interrogés le long de la route de la Méditerranée centrale dans des pays qui participent ou ont le statut d'observateur dans le Processus de Rabat,²² ainsi qu'au Soudan.

Cette section s'appuie sur les données 4Mi relatives aux facteurs déterminants de la migration, aux autres facteurs susceptibles de contribuer aux aspirations et aux décisions en matière de migration, que nous appellerons « facteurs d'influence », ainsi qu'aux alternatives à la migration perçues.

Facteurs déterminants

« **Le salaire de mon mari n'était qu'un contrat, si bien qu'à la fin de celui-ci, il ne pouvait pas trouver un autre emploi. Il est donc très difficile pour toute la famille de s'en sortir, alors que ses frères et sœurs sont là à dépendre de lui pour tout** ».

Femme de 29 ans originaire du Sénégal, interrogée en Tunisie.

Importance des considérations économiques dans les décisions de migration

La centralité des facteurs économiques dans la prise de décision apparaît très clairement à travers les données. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, les facteurs sont complexes et se chevauchent.

Dans l'ensemble, 83% des répondants ont cité des facteurs économiques comme raison de quitter leur pays de départ.²³ Les hommes interrogés (86%) ont plus souvent cité des raisons économiques que les femmes (76%), ce qui reflète probablement le rôle traditionnel des hommes en tant que soutiens de famille, bien que les deux sexes soient majoritaires.

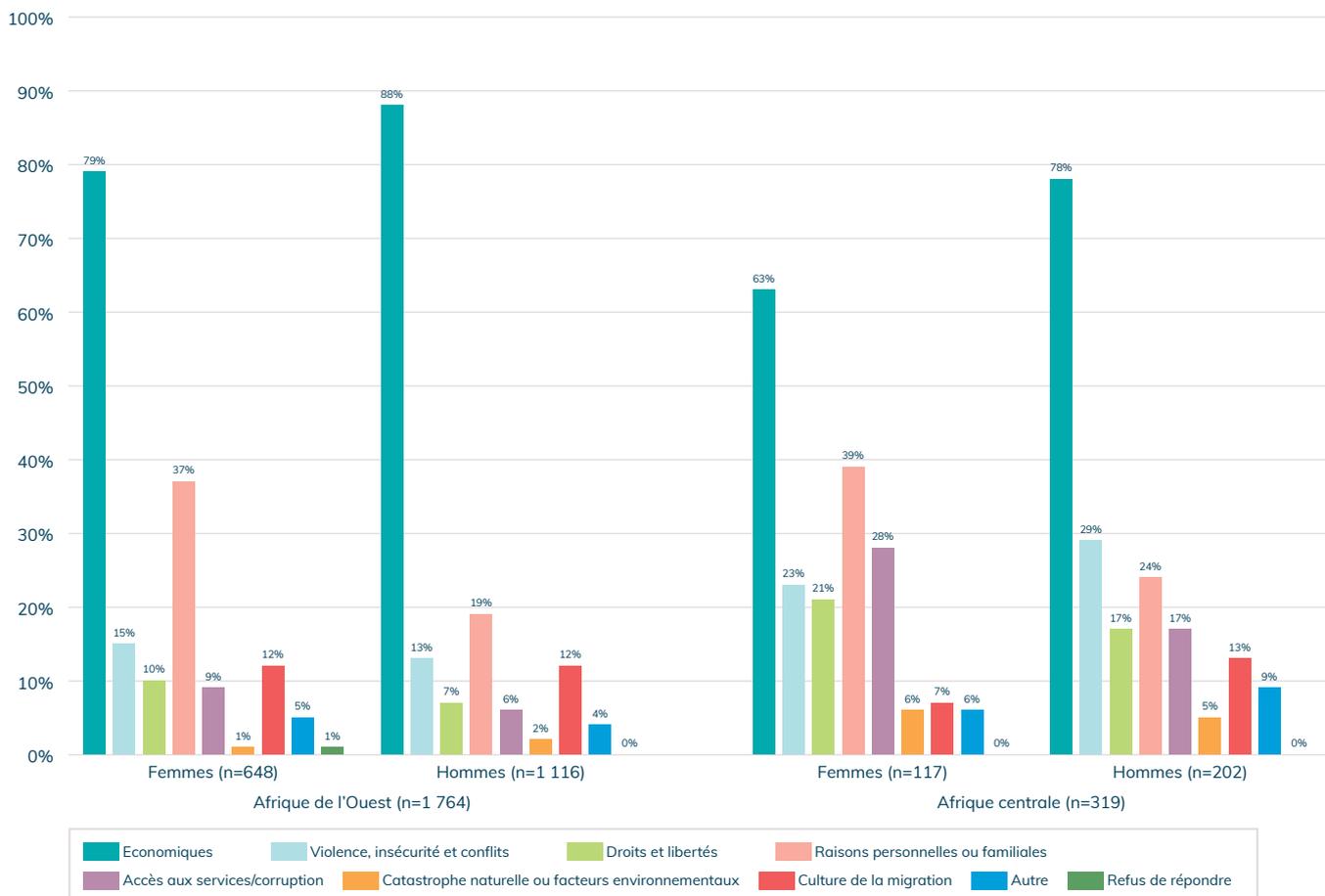
Les répondants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale suivent des tendances similaires dans la mesure où la majorité des deux régions mentionne des facteurs économiques. Bien que la taille des échantillons varie considérablement d'une région à l'autre, ce qu'il convient de garder à l'esprit lors de la comparaison, la majorité des répondants ouest-africains (84% contre 73%) citant des facteurs économiques pourrait être due au couloir de migration de travail bien tracé qui constitue les routes de la Méditerranée centrale et occidentale pour les Ouest-Africains en mouvement, même ceux ayant connu des facteurs liés aux conflits et à la violence.

21 [Immobilité sociale versus mobilité sociale : les causes profondes de l'émigration internationale](#) & [Etat des lieux : Les causes profondes de la migration irrégulière dans la région du processus de Rabat](#)

22 La Libye, qui a le statut d'observateur au sein du Processus de Rabat, et la Tunisie sont également membres du processus de Khartoum, tout comme le Soudan.

23 Dans l'enquête 4Mi, le « pays de départ » est utilisé dans les questions sur la prise de décision en matière de migration afin de reconnaître que certains répondants sont déjà hors de leur pays d'origine lorsqu'ils s'engagent dans leur voyage migratoire actuel. Cependant, pour la grande majorité des répondants (87%), le pays d'origine et le pays de départ sont les mêmes, et dans cette étude, nous effectuons une analyse basée sur le pays de nationalité des répondants afin de capturer les dynamiques liées à leur lieu d'origine.

Figure 1 : Pour quelles raisons avez-vous quitté votre pays de départ ?



S'il n'est pas rare que les raisons économiques soient désignées par des termes généraux tels que « pauvreté », elles sont en fait complexes et multiformes. Elles varient également entre le micro - au niveau de l'individu - et le macro - au niveau de la situation économique générale d'un pays donné. Par exemple, lorsqu'on a demandé aux répondants qui ont choisi les raisons économiques comme facteur dans leur décision d'émigrer (n = 1 721) de préciser de quel type de raisons il s'agissait²⁴, 60% ont mentionné « je ne gagnais pas assez dans l'emploi que j'avais », ce qui montre que les considérations économiques peuvent être très subjectives et le résultat de circonstances individuelles (c'est-à-dire que le salaire qu'une personne peut considérer comme insuffisant peut être considéré comme adéquat par une autre). D'autre part, 34% ont choisi « difficulté à faire des affaires », ce qui peut être attribué à des problèmes plus larges dans une économie nationale, tels que la corruption, la faiblesse de l'État de droit, etc.

En termes de sexe, le chômage (de soi-même ou du principal soutien économique du ménage) a été cité plus souvent par les femmes interrogées (33%) que par les hommes (24%). Les hommes interrogés ont plus souvent déclaré avoir le sentiment de ne pas gagner assez dans l'emploi qu'ils occupaient (66%), par rapport aux femmes (50%), ce qui reflète peut-être une fois de plus la perception des hommes selon laquelle il leur incombe de subvenir aux besoins de leur famille.

24 Avec les options suivantes : « Moi ou le principal soutien était au chômage », « Je ne gagnais pas assez d'argent dans l'emploi que j'avais », « Il était difficile de faire des affaires », « Autre » ou refus de répondre.

Facteurs politiques et sociaux

« Conflit communautaire et foncier dans ma région au Mali. Nous avons dû partir parce que nos vies étaient menacées ».

Femme de 30 ans originaire du Mali, interrogée au Burkina Faso.

Si les facteurs économiques sont manifestement très importants dans la décision de migrer, ils ne disent pas tout, et d'autres tendances et conclusions notables peuvent être tirées des raisons invoquées par les personnes interrogées pour avoir quitté leur pays d'origine.

Par exemple, « violence, insécurité et conflit » a été sélectionné par 27% des répondants d'Afrique Centrale contre 13% des répondants d'Afrique de l'Ouest. Cela correspond à des données plus macro disponibles sur les situations de conflit et de déplacement dans ces régions. Alors que les conflits dans le Sahel central et le bassin du lac Tchad ont été responsables du déplacement de millions de personnes en Afrique de l'Ouest, les pays touchés par les conflits représentent néanmoins une proportion plus faible de l'échantillon global en Afrique de l'Ouest par rapport à l'Afrique Centrale.

En même temps, l'analyse au niveau des pays d'Afrique de l'Ouest peut montrer des variations notables. Par exemple, 33% des répondants du Mali (n=146) ont indiqué que « la violence et l'insécurité » étaient un facteur de leur départ, et 71% ont cité des facteurs économiques. Ces facteurs ont été cités, respectivement, par 13% et 88% des répondants du Burkina Faso, montrant un plus grand différentiel entre les facteurs sécuritaires et économiques. Ceci en dépit du fait que les deux pays sont confrontés à des niveaux élevés d'insécurité. La prédominance des facteurs économiques parmi les répondants du Burkina Faso pourrait suggérer que les personnes affectées par le conflit y sont confrontées à un certain degré d'immobilité involontaire, et le contraste entre ces deux pays invite à une attention et une analyse plus approfondies à mesure que l'ensemble de données s'enrichit.

Outre une proportion plus élevée de références à « la violence, l'insécurité et les conflits », les répondants d'Afrique Centrale ont plus fréquemment indiqué « les droits et libertés » (18%) et « l'accès aux services/la corruption » (21%) comme raisons de leur départ que les répondants d'Afrique de l'Ouest (8% et 7% respectivement).

Les données mettent également en évidence d'importantes variations entre les sexes. Par exemple, dans les deux régions, une plus grande proportion de femmes interrogées (37% au total) a choisi « des raisons personnelles ou familiales » comme facteur de départ

de leur pays d'origine, par rapport aux hommes (19%). Cela peut suggérer que les femmes interrogées qui se déplacent ont davantage de responsabilités familiales, qu'elles se déplacent pour rejoindre leur famille ou qu'elles se déplacent pour fuir des abus liés à la famille, y compris le mariage forcé ou les mutilations sexuelles féminines pour ne citer que quelques explications possibles.

Raisons environnementales

« Ma maison et mes environs ont été touchés par l'une des plus grandes sociétés minières de Kono, en Sierra Leone. Ils ont exploité des mines souterraines pour trouver des minéraux, et notre terre a été achetée par la société au gouvernement, donc nous ne pouvions rien faire pour améliorer la situation ».

Femme de 29 ans originaire de Sierra Leone, interrogée en Tunisie.

Ma maison et mes environs ont été touchés par l'une des plus grandes sociétés minières de Kono, en Sierra Leone. Ils ont exploité des mines souterraines pour trouver des minéraux, et notre terre a été achetée par la société au gouvernement, donc nous ne pouvions rien faire pour améliorer la situation. Femme de 29 ans originaire de Sierra Leone, interrogée en Tunisie.

Dans l'ensemble, une faible proportion de répondants a cité « les catastrophes naturelles ou les facteurs environnementaux » lorsqu'on leur a demandé spécifiquement pour quelles raisons ils avaient quitté leur pays de départ (2% en Afrique de l'Ouest et 6% en Afrique Centrale), et aucun de ces répondants n'a cité cette raison comme étant la seule raison de leur départ. Cependant, lorsqu'on leur a demandé, dans une question distincte et directe, si les problèmes environnementaux avaient joué un rôle dans leur décision de quitter leur pays de départ, un pourcentage nettement plus élevé de répondants - 48% au total (Afrique de l'Ouest - 47%, Afrique Centrale - 53%) - a indiqué que ces facteurs avaient joué un rôle, et ce pour diverses raisons.

À première vue, ces résultats peuvent sembler contradictoires. Cependant, ils confirment en fait ce que nous savons du rôle du changement climatique et d'autres facteurs environnementaux dans la prise de décision en matière de migration, et montrent l'importance que la méthodologie d'enquête puisse démêler l'interaction complexe entre les facteurs environnementaux et autres. Sauf dans le cas de catastrophes et de changements environnementaux immédiats et soudains obligeant les gens à se déplacer, les raisons environnementales

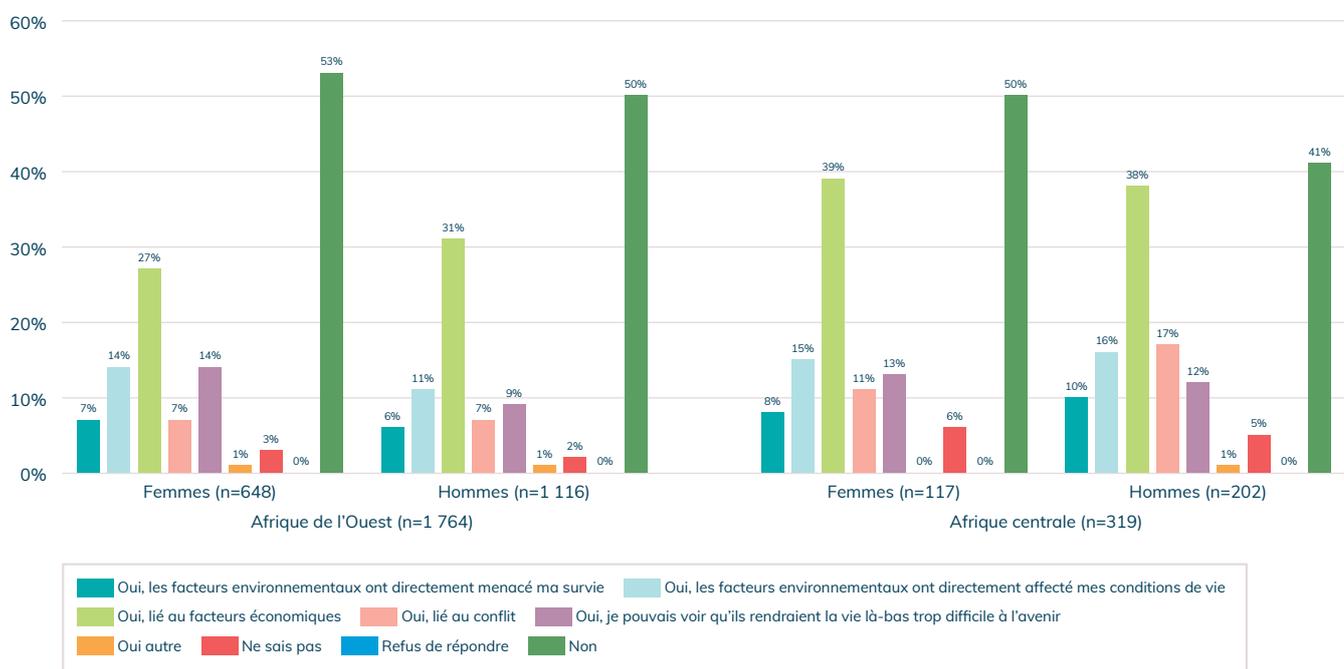
sont généralement plus éloignées de l'esprit des gens lorsqu'ils donnent les raisons de leur migration.²⁵

Dans la première question sur les raisons du départ, les choix de réponse ne sont pas guidés, et de ce fait, peu de répondants indiquent spontanément qu'ils sont partis pour des raisons environnementales. Dans la deuxième question, on leur demande directement, ce qui les oblige à réfléchir aux facteurs environnementaux. Ceux-ci se manifestent souvent comme un multiplicateur de stress, ou quelque chose qui exacerbe d'autres défis. Dans ce cas, les facteurs environnementaux ont une incidence sur d'autres facteurs de migration, tels que les moyens de subsistance (raisons économiques) ou les conflits, ce

que les répondants indiquent ensuite lorsqu'on leur pose la question sans leur demander leur avis.

Ces résultats montrent clairement que les facteurs environnementaux jouent un rôle important dans la décision de migrer. Pourtant, il ne s'agit pas tant d'un facteur unique menant directement à la migration internationale, mais plutôt d'un facteur interagissant principalement avec d'autres facteurs, en les intensifiant. Cette étude illustre la nature souvent entremêlée des facteurs déterminants de la migration et montre à quel point il peut être difficile de distinguer ces facteurs, même pour le migrant lui-même.

Figure 2 : Les questions environnementales ont-elles été un facteur dans votre décision de quitter votre pays de départ ?



Les répondants qui étaient d'accord pour dire que les questions environnementales ont joué un rôle dans leur décision d'émigrer ont le plus souvent dit que c'était lié à des facteurs économiques. C'est le cas dans toutes les régions et pour tous les sexes.

Covid-19 en tant que facteur déterminant

« La Covid-19 a totalement détruit le pouvoir d'achat de ceux qui travaillent dans le secteur informel. Nous ne gagnons plus assez pour aider nos parents ».

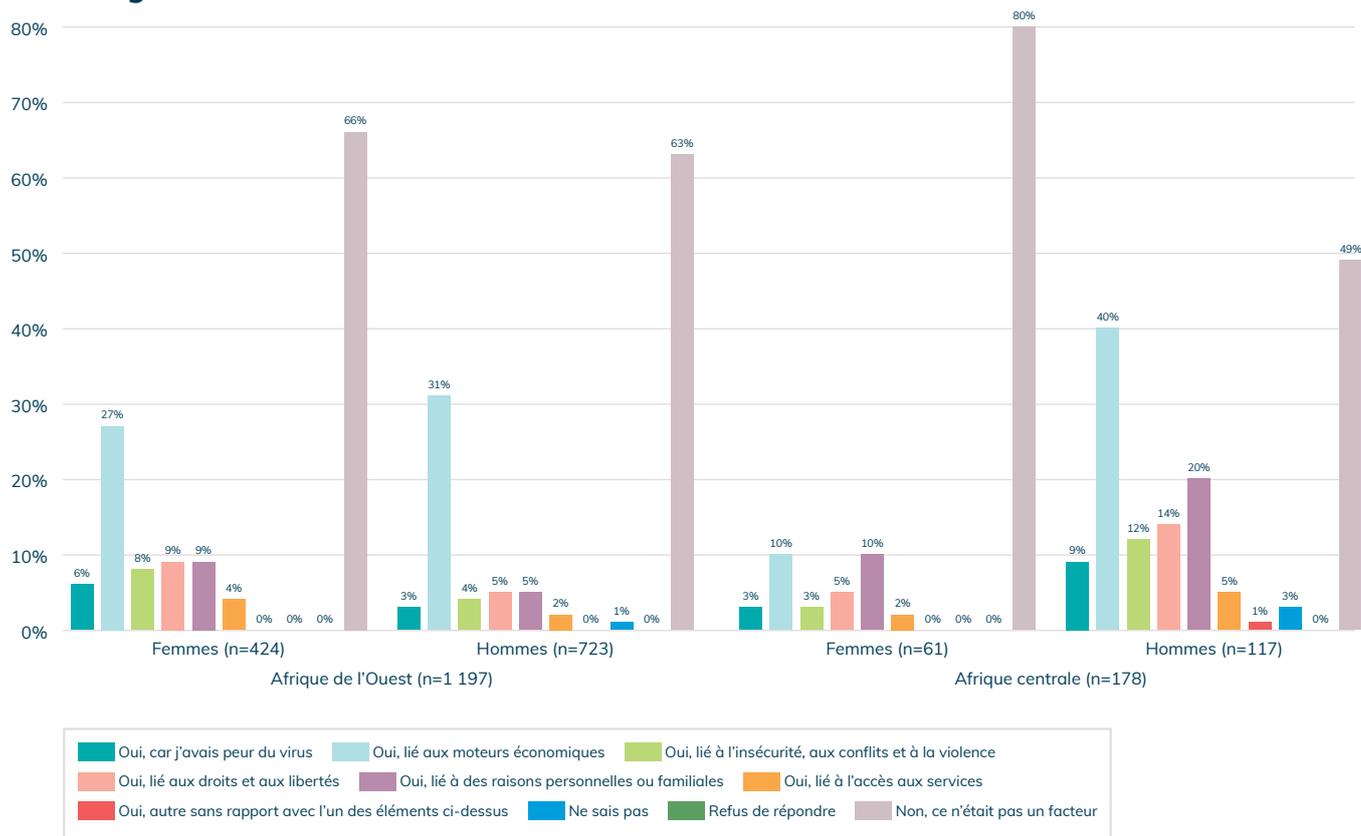
Homme de 27 ans du Bénin, interviewé au Mali.

Parmi les répondants qui ont quitté leur pays de départ après le début de la pandémie²⁶, 36% ont indiqué que la Covid-19 avait joué un rôle dans leur décision de partir. Comme c'est le cas pour les facteurs environnementaux, la Covid-19 - et les mesures importantes visant à la contenir, telles que les fermetures d'établissements, la fermeture d'entreprises et les restrictions en matière de voyage - a principalement un impact sur les facteurs économiques. Ce facteur a été cité par 30% de l'ensemble des répondants qui ont quitté le pays après la Covid, 29% des répondants d'Afrique de l'Ouest et 40% des hommes d'Afrique Centrale l'ont invoqué comme raison. Les hommes de l'ensemble de l'Afrique Centrale semblent avoir été plus fortement influencés par la Covid-19, 49% d'entre eux déclarant que cela avait influencé leur décision de migrer.

25 MMC (2020) [Weak links : challenging the climate & mixed migration paradigm in the Horn of Africa & Yemen](#)

26 Il s'agit de ceux qui ont quitté leur pays de départ après le 31/3/2020.

Figure 3 : Le coronavirus a-t-il été un facteur dans votre décision de quitter votre pays d'origine ?



Multiplicité des facteurs

« Je veux améliorer mon statut dans l'entreprise où je travaille grâce à la formation ».

Homme de 34 ans originaire du Bénin, interviewé en Tunisie.

Lorsqu'on leur a demandé les raisons pour lesquelles ils avaient quitté leur pays d'origine, 40% des répondants ont donné plus d'une raison, ce qui souligne le fait que la migration est souvent motivée par une multiplicité de facteurs. Le nombre moyen de raisons données par personne interrogée était de 1,6. La tendance à indiquer des facteurs multiples en réponse à cette question était globalement plus importante en Afrique Centrale (49%) qu'en Afrique de l'Ouest (39%), et en Afrique de l'Ouest, les femmes ont plus fréquemment cité des facteurs multiples (45%) que les hommes (35%).

Cependant, il est clair que les pourcentages ci-dessus sous-estiment l'ampleur réelle de la multiplicité des facteurs qui ont poussé les répondants à partir. Si l'on considère les répondants qui ont indiqué que les questions environnementales ou la Covid-19 ont influencé leur décision de migrer, ainsi que ceux qui ont donné plusieurs

raisons lorsqu'on leur a demandé pourquoi ils étaient partis, on constate que 69% des réfugiés et migrants interrogés ont attribué leur décision de migrer à plus d'un facteur.

Influenceurs

« J'ai appris par des amis qu'il existe un club de football qui forme des jeunes et leur donne la possibilité d'aller dans des clubs européens. C'est ce qui m'a poussé à entreprendre ce voyage car le football est une de mes passions et j'aimerais être comme Samuel Eto'o, Didier Drogba, etc... ».

Homme de 24 ans originaire de Côte d'Ivoire, interviewé au Burkina Faso.

Outre les forces telles que les facteurs économiques et ceux liés au conflit, d'autres facteurs moins tangibles peuvent contribuer aux aspirations et aux décisions en matière de migration. Comme le suggèrent l'étude du Processus de Rabat et l'état de l'art mentionnés ci-dessus, et comme le confirment les publications

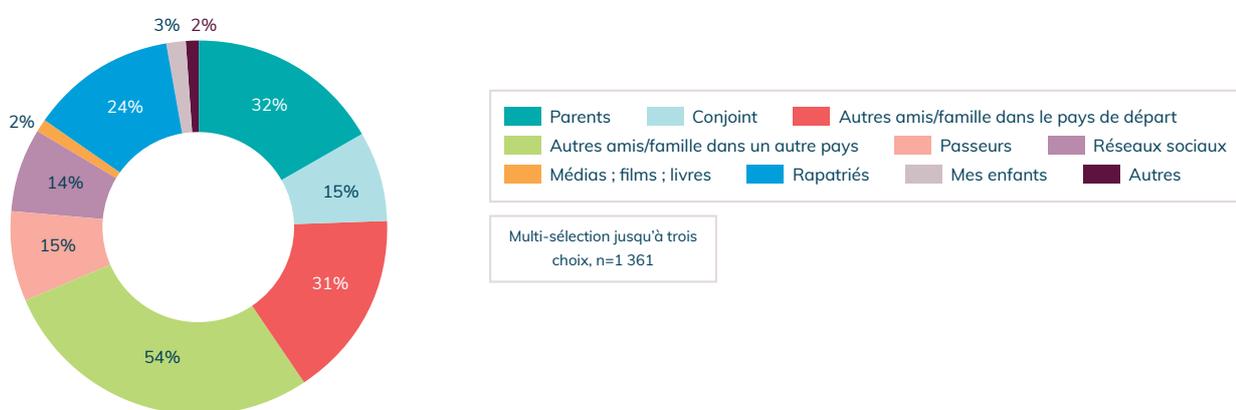
antérieures du MMC,²⁷ les facteurs sociaux peuvent souvent être entrelacés avec d'autres facteurs, par exemple la combinaison d'impératifs économiques et sociaux qu'une personne peut ressentir lorsqu'elle doit subvenir aux besoins de sa famille. Il est donc important de tenir compte des influences de nature sociale - directes ou implicites - qui affectent la décision de migrer.

La majorité perçoit une influence dans leur décision de migrer

A la question de savoir si quelqu'un ou quelque chose avait influencé leur décision de migrer, la majorité des répondants ont répondu par l'affirmative (65 %), avec une plus grande proportion de femmes d'Afrique de l'Ouest exprimant une influence (74 %) que d'hommes d'Afrique de l'Ouest (62 %), de femmes d'Afrique Centrale (61 %) ou d'hommes d'Afrique Centrale (59 %).

Toutefois, ces résultats montrent également qu'un peu plus d'un tiers des répondants (34 %) ont indiqué que personne n'avait influencé leur décision d'émigrer, ce qui souligne l'importance et la portée de l'agence individuelle dans la prise de décision des migrants.

Figure 4 : Quelles ont été les principales influences sur votre décision d'émigrer ?



Les influences sont en grande majorité des liens sociaux étroits.

Selon les répondants, les sources d'influence étaient en grande majorité des relations sociales proches. Parmi les répondants qui ont ressenti une influence sur leur décision de migrer (n=1 361), 32 % ont cité les parents et 15 % un conjoint. « Autres amis/la famille dans un autre pays » ont été cités par 54 % des répondants, et « Autres amis/la famille dans le pays de départ » par 31 %. Le premier est l'influence la plus citée dans les deux régions et par les deux sexes. Dans la continuité de cette idée de liens personnels, les réseaux sociaux - choisis par 14 % de cet échantillon - ont eu plus d'influence que les médias, les films et les livres, indiqués par seulement 2 %.

Les migrants de retour ont été cités comme une influence par 24 % des répondants. Les passeurs ne sont mentionnés que par 15 % des personnes interrogées, ce qui fait écho à des recherches antérieures du MMC

qui suggèrent que dans de nombreux endroits, les passeurs ne sont pas une force d'influence majeure dans les décisions des migrants.²⁸ Cela est contraire à la manière dont le rôle des passeurs est souvent présenté - et exagéré - dans les milieux politiques et les médias, comme des criminels sans scrupules qui suscitent des rêves et des aspirations et encouragent directement les gens à migrer.²⁹

Bien qu'ils ne soient pas les influences les plus importantes, les conjoints et les passeurs ont été perçus comme une influence par plus de femmes (14 % et 16 % respectivement) que d'hommes (7 % pour les deux). Les migrants de retour semblent exercer une plus grande influence en Afrique de l'Ouest - citée par 17 % des répondants - contre 10 % des répondants en Afrique Centrale.³⁰

27 REACH & MMC (2020) [Destined to migrate - Exploring a culture of migration in a world of migration restrictions – Kayes, Mali](#) ; MMC (2021) [A Gateway Re-opens: the growing popularity of the Atlantic route, as told by those who risk it](#)

28 Golovko, E. (2018) [Des acteurs aux multiples rôles : l'évolution du rôle des passeurs dans l'industrie de la migration en Afrique de l'Ouest](#), MMC

29 UNODC (2018) [Global Study on Smuggling of Migrants, 2018](#)

30 Femmes interrogées ayant perçu une influence - n=550 ; hommes interrogés ayant perçu une influence - n=811 ; personnes interrogées d'Afrique centrale ayant perçu une influence - n=191 ; personnes interrogées d'Afrique de l'Ouest ayant perçu une influence - n=1 170.

Alternatives

« J'aurais pu essayer d'aller voir les services qui luttent contre la corruption, mais cela n'aurait servi à rien ».

Homme de 27 ans originaire du Togo, interviewé au Burkina Faso.

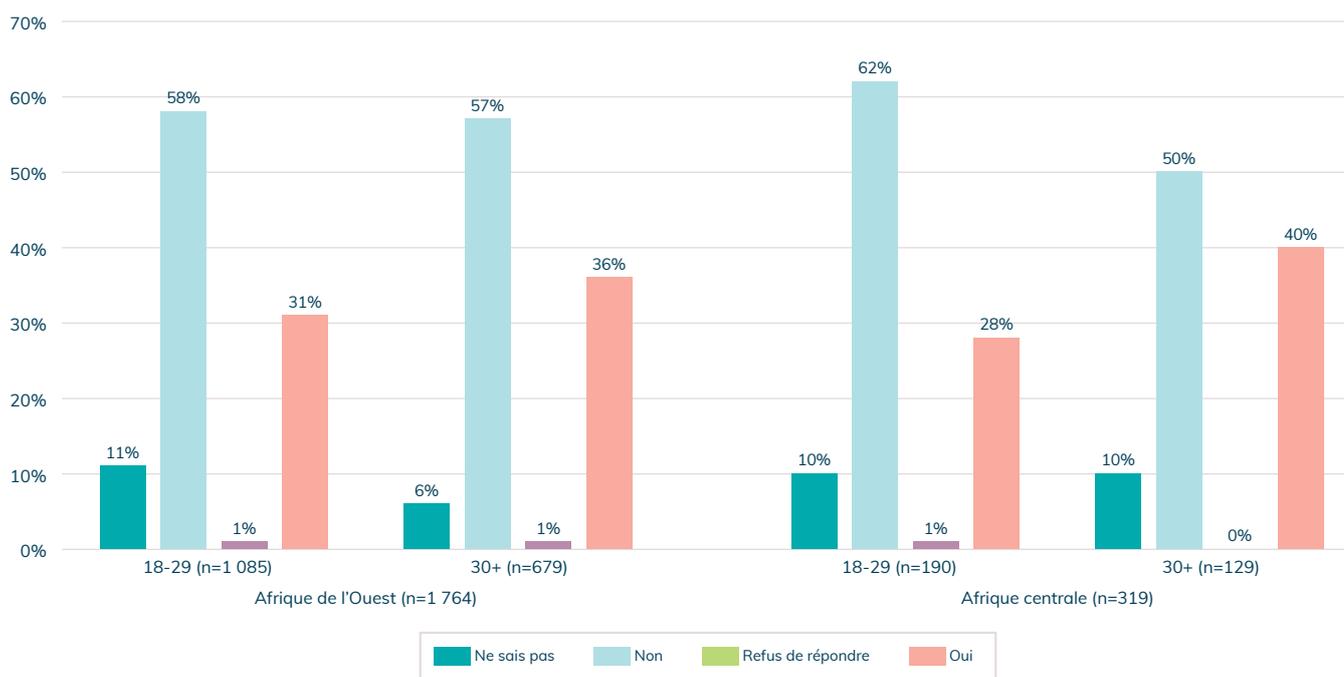
La majorité ne voit pas d'alternatives

La recherche sur la prise de décision et les facteurs déterminants de la migration se concentre naturellement sur les raisons du départ des personnes. Ce que l'on ignore parfois, ce sont les alternatives à la migration pour les migrants potentiels, ou, en d'autres termes, « le risque de rester ». Cela pourrait englober non seulement les menaces directes pour la sécurité, mais aussi le risque de ne pas réaliser ses aspirations. Pour se faire

une idée plus précise de ce qui peut amener les gens à s'engager dans un parcours migratoire, il est utile d'examiner leurs perceptions des solutions possibles aux problèmes dans leur pays. D'une certaine manière, cette question est fondamentale pour la réflexion sur les « causes profondes » et ses manifestations respectives dans la politique et la programmation, car elle cherche à comprendre ce qui aurait pu aider les gens à rester, et implique des alternatives à la migration.

On a demandé aux répondants si (avant de commencer leur voyage) ils pensaient qu'il y avait des choses qu'ils pouvaient faire (alternatives) pour répondre aux raisons qu'ils avaient données pour partir. La majorité globale des répondants (57%), avec peu de variation entre les sexes, a répondu par la négative. En d'autres termes, la majorité ne voyait pas de bonnes alternatives à la migration.

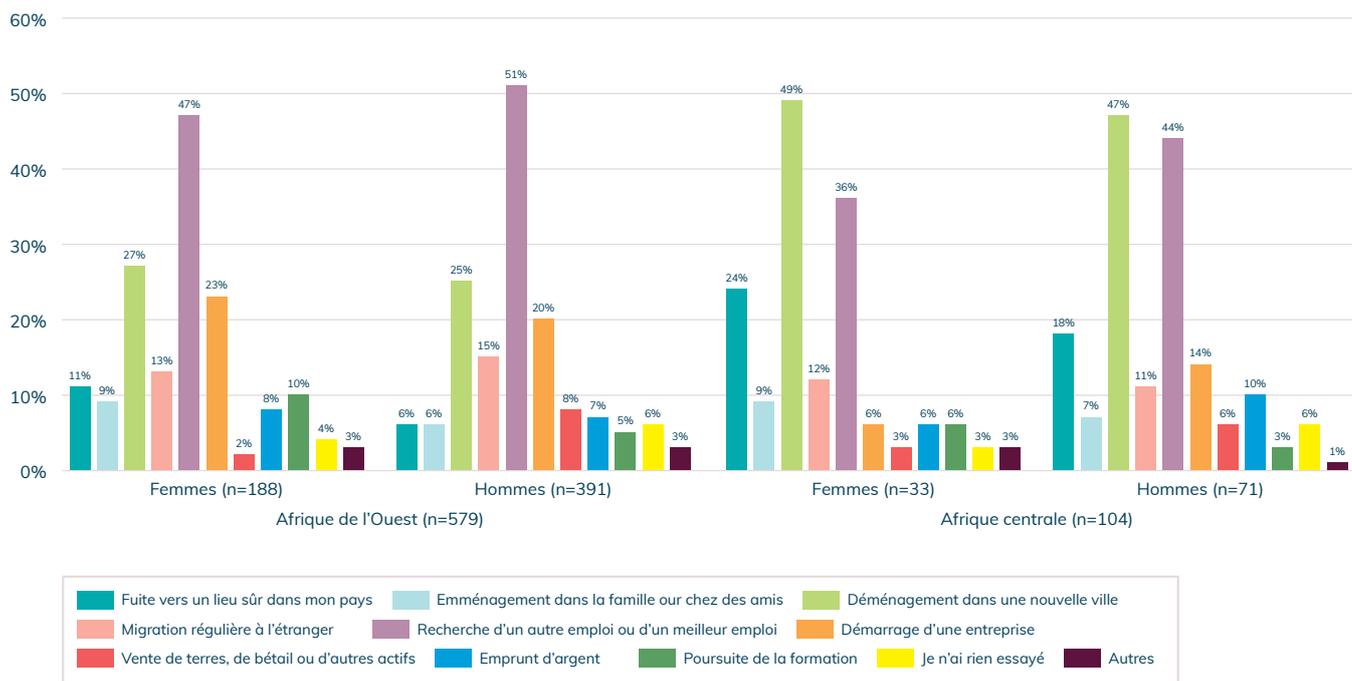
Figure 5 : Pensez-vous qu'il y a des choses que vous pourriez faire qui pourraient répondre aux raisons de votre départ ?



On observe une différence un peu plus marquée entre les groupes d'âge, une plus grande proportion de répondants âgés de 30 ans et plus voyant des alternatives à la migration par rapport à leurs homologues plus jeunes (18-29 ans). Cette différence était minime en Afrique de l'Ouest, mais un peu plus marquée en Afrique Centrale, où 62% des répondants de moins de 30 ans ne voyaient pas de solution aux raisons de leur départ, contre 50% des répondants de 30 ans et plus. Cela peut refléter

un goût du risque plus élevé de la part des jeunes, une probabilité moindre d'être célibataire et sans enfant, ce qui peut faciliter le départ, et/ou un impact plus important de la pression ou de l'influence des pairs.

Figure 6 : Qu'avez-vous fait pour essayer d'adresser les raisons de votre départ ?



Parmi ceux qui pensaient qu'il y avait des possibilités dans leur pays de départ pour résoudre les problèmes qui ont finalement contribué à leur migration (n=683), deux options particulières ressortent dans toutes les régions et pour tous les sexes : chercher un autre emploi / un meilleur emploi et déménager dans une nouvelle ville pour améliorer sa situation. La création d'une entreprise et la fuite vers un lieu sûr dans son pays sont également des options importantes en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale respectivement.

Conclusion et principaux résultats

Ce document examine des données empiriques récentes collectées auprès de personnes en déplacement en Afrique de l'Ouest et du Nord, afin de compléter les recherches précédentes menées par le Secrétariat du Processus de Rabat (mis en œuvre par l'ICMPD) sur les causes profondes de la migration irrégulière.

Cette recherche, qui s'est appuyée sur des méthodes qualitatives, a révélé que les conceptions des « causes profondes » de la migration, qui se concentrent principalement sur les facteurs économiques, négligent souvent le fait que ces questions peuvent être liées à celles de l'immobilité et de la pression sociales, et qu'elles sont rarement le seul facteur conduisant à la migration. Ces facteurs ne seront pas nécessairement traités par un simple projet de développement, mais nécessitent une approche plus systémique et holistique. Tout en reconnaissant la prééminence des considérations économiques, cette analyse quantitative réalisée par le MMC appuie ces conclusions, en soulignant la variété des facteurs et des influences qui entrent en jeu dans une décision de migrer. Elle montre également que si certaines grandes tendances semblent l'emporter sur les caractéristiques personnelles ou le lieu d'origine, il existe aussi une diversité d'expériences et de circonstances qu'il convient de saisir. Cela souligne l'importance d'aller à la source - les migrants et les réfugiés eux-mêmes.

Les considérations économiques sont importantes dans une décision de migrer mais ne disent pas tout.

83% des personnes interrogées ont cité des facteurs économiques comme raison de quitter leur pays de départ. Cependant, cette statistique nécessite une analyse plus approfondie afin de reconnaître la variété des moyens de subsistance et des considérations économiques qui peuvent entrer en jeu, ainsi que pour comprendre les façons dont les facteurs économiques peuvent être entrelacés avec d'autres motivations.

L'intersection entre les facteurs économiques et les autres facteurs a été perçue de manière assez spécifique et substantielle par rapport à la Covid-19 et aux questions environnementales. **Les répondants qui ont indiqué que les facteurs liés à la Covid-19 ou environnementaux ont influencé leur décision de migrer, ont souvent indiqué que cela avait été en relation avec les facteurs économiques.** En ce qui concerne le changement climatique et les facteurs environnementaux, un résultat notable est que les répondants ne les mentionnent presque jamais spontanément lorsqu'on leur demande pourquoi ils ont migré. Toutefois, lorsqu'on leur demande directement si les raisons environnementales ont

influencé leur décision, près de la moitié des répondants répondent par l'affirmative. Cela montre à quel point les raisons environnementales agissent comme un multiplicateur de stress, affectant d'autres facteurs de migration.

De même, il est important de comprendre la nature des considérations économiques. 60% des personnes interrogées qui ont déclaré que des raisons économiques avaient été un facteur de leur départ ont indiqué qu'elles ne gagnaient pas assez dans l'emploi qu'elles occupaient avant de partir. Cela suggère qu'ils étaient effectivement actifs économiquement - et ne faisaient pas partie des personnes les plus pauvres sans emploi ni revenu - mais que cette activité ne répondait pas à leurs besoins. Cela correspond également au modèle aspiration-capacité qui explique pourquoi les gens migrent. Les personnes légèrement plus aisées dans leur pays d'origine sont généralement celles qui développent les aspirations (par le biais de l'enseignement supérieur, des réseaux sociaux, etc.) Ainsi, la création d'emplois ou la lutte contre la pauvreté - bien que bénéfiques en soi - ne suffiront pas nécessairement à offrir une alternative durable à la migration, et pourraient même avoir l'effet inverse, ce qui met en évidence l'une des failles fondamentales de l'approche des « causes profondes de la migration irrégulière ». ³¹

La prise de décision en matière de migration est un processus à multiples facettes et doit être analysée de manière intégrale.

De nombreux éléments peuvent contribuer aux aspirations migratoires et peuvent entrer en jeu lorsque quelqu'un décide de migrer. Les personnes peuvent être incitées à partir parce qu'elles recherchent un changement ou une amélioration dans un ou plusieurs domaines de leur vie et de leur situation. Ces facteurs peuvent être amplifiés par des influences sociales, qui peuvent exercer des pressions manifestes ou cachées en elles-mêmes. En outre, les personnes peuvent décider de franchir une frontière après avoir essayé de trouver des solutions aux aspects de leurs vies qu'elles cherchent à changer.

Les données de 4Mi analysées dans le présent document illustrent la manière dont les facteurs de migration peuvent interagir les uns avec les autres, et le fait qu'il est relativement rare de trouver une seule raison claire et nette à la migration. Si l'on considère les répondants qui ont indiqué que les questions environnementales ou liées aux Covid-19 ont influencé leur décision de migrer, ainsi que ceux qui ont donné plusieurs raisons lorsqu'on

31 Frouws, B. [op. cit.](#)

leur a demandé pourquoi ils étaient partis, on constate que **69 % des réfugiés et des migrants interrogés ont attribué leur décision de migrer à plusieurs facteurs.**

65% des répondants ont déclaré avoir été influencés par quelqu'un ou quelque chose dans leur décision d'émigrer. Ces influences étaient en grande majorité des contacts personnels proches tels que les parents, d'autres membres de la famille et des amis. Les passeurs sont rarement mentionnés comme ayant influencé la décision des gens (cités par 15% des répondants), ce qui indique que leur rôle dans le processus d'incitation à la migration a tendance à être surestimé. D'autre part, l'importance de l'agence individuelle dans la prise de décision en matière de migration ne peut être négligée, puisque 34% des répondants indiquent qu'ils n'ont pas été influencés dans leur décision de migrer.

En outre, la perception des alternatives à la migration, et le « risque de rester », est une question importante (bien que parfois négligée) dans la prise de décision des migrants. **La majorité des répondants (57%) ne voyaient pas d'alternatives à la migration basées sur les raisons de départ qu'ils avaient précédemment citées.** Pour ceux qui avaient le sentiment qu'il existait des moyens de résoudre ces problèmes, le déménagement dans une nouvelle ville et la recherche d'un nouvel emploi ont été des possibilités fréquemment citées. La perception des alternatives varie selon l'âge, les **répondants les plus jeunes (18-29 ans) étant moins enclins à voir des alternatives à la migration que leurs homologues plus âgés (30 ans et plus)**, notamment en Afrique Centrale. Cela peut être dû à des différences de statut familial, de groupes de référence de pairs et/ou de calcul des risques.

Si la prise de décision en matière de migration est complexe, il est possible de trouver des tendances dans les données.

Si l'on garde à l'esprit que les échantillons désagrégés ne sont pas égaux et que, dans certains cas, ils sont de petite taille, il est **néanmoins possible d'observer des variations notables entre les régions et les sexes, ainsi que certaines tendances et points de convergence.** Cela souligne l'importance de la désagrégation et peut également aider à identifier les domaines dans lesquels une étude plus ciblée et qui utilise des approches qualitatives, pourrait être bénéfique.

Par exemple, alors que les **raisons économiques étaient la raison la plus fréquemment citée pour le départ, indépendamment du sexe ou de la région**, les **répondants d'Afrique de l'Ouest ont plus souvent cité des raisons économiques pour quitter leur pays de départ** par rapport aux répondants d'Afrique Centrale. D'autre part, **une plus grande proportion de répondants d'Afrique Centrale ont cité la violence, l'insécurité et les conflits, les droits et libertés et l'accès aux services/la corruption comme raisons de leur départ.**

Les **différences entre les sexes se sont manifestées de diverses manières.** Par exemple, 37% des femmes interrogées ont choisi des raisons personnelles ou familiales comme facteur de leur départ, contre 19% des hommes. Parmi ceux qui ont invoqué des considérations économiques, les hommes et les femmes ont le plus souvent cité le fait de ne pas gagner assez dans leur travail comme la raison économique spécifique qui a motivé leur migration, mais cette raison a été donnée par une plus grande proportion d'hommes (66%) que de femmes (50%), tandis qu'une plus grande proportion de femmes (33%) que d'hommes (24%) ont indiqué le chômage comme facteur économique.

Parfois, des variations sont apparues, tant au niveau régional qu'au niveau du genre, par exemple la plus grande tendance des femmes d'Afrique de l'Ouest à indiquer qu'elles ont été influencées dans leur décision de migrer ou celle des hommes d'Afrique Centrale à exprimer que la Covid-19 a influencé leur décision de migrer.



Le MMC (Mixed Migration Centre – Centre sur la Migration Mixte) est un réseau mondial composé de six centres régionaux et d'une unité centrale à Genève qui s'occupe de la collecte de données, de la recherche, de l'analyse et de l'élaboration de politiques sur la migration mixte. Le MMC est une source majeure de collecte et diffusion de données, de recherches, d'analyses et d'expertises indépendantes et de haute qualité sur les migrations mixtes. Le MMC vise à : mieux comprendre les migrations mixtes ; avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales ; fournir des réponses de protection fondées sur des données pour les personnes en déplacement ; et stimuler une réflexion novatrice dans les débats publics et politiques sur les migrations mixtes. Le MMC met l'accent sur les droits de l'Homme et la protection de toutes les personnes en déplacement.

Le MMC fait partie du Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) et est régi par celui-ci. Les équipes mondiales et régionales du MMC sont basées à Copenhague, Dakar, Genève, Nairobi, Tunis, Bogota et Bangkok.

Pour plus d'informations, visitez le site :

mixedmigration.org

et suivez-nous sur : @mixedmigration

